

Conditions de garantie pour les produits Leitz d'Esselte SAS

Période de garantie indiquée dans la liste ci-dessous

Les conditions suivantes, qui décrivent les exigences découlant de la garantie et de la portée de celle-ci n'affectent en rien vos droits légaux, et tout particulièrement la responsabilité de garantie du vendeur par suite du contrat de vente conclu avec l'utilisateur final.

1. Entrée en vigueur et durée de la garantie

La garantie entre en vigueur à la date d'achat pour une période de 2, 3, 5 ou 10 ans.

Toute prestation offerte en vertu de la présente garantie ne donne lieu à aucune prolongation de la période de garantie.

2. Contenu et portée de la garantie

Tout produit défectueux des suites d'un vice matériel ou d'une erreur de production sera réparé ou remplacé par Esselte SAS à son entière discrétion. En cas de substitution d'un article, le produit remplacé doit être renvoyé à Esselte SAS qui en redevient propriétaire.

La garantie ne donne droit à aucune compensation de la part d'Esselte au-delà de celle-ci.

3. Exigences et recours à la garantie

La garantie sera uniquement valable en montrant la facture/le ticket de caisse originaux ou une copie de ceux-ci. Les frais de l'envoi sont à charge du consommateur.

Pour une exécution optimale et afin d'éviter des coûts supplémentaires, il est obligatoire de contacter le service à la clientèle à l'avance par téléphone ou par écrit.

Tout défaut de produit doit être signalé, dès sa détection et dans les limites de la période de garantie, au distributeur où ledit produit a été acheté. A défaut, toute réclamation découlant de la présente garantie peut être introduite auprès d'Esselte SAS à l'adresse suivante :

Esselte SAS
Service Client
9 avenue Edouard Belin
92566 Rueil-Malmaison Cedex
E-mail : contactfrance@acco.com

4. Limitation de la garantie

La garantie est limitée pour les classeurs à levier et les classeurs à anneaux au mécanisme.

Les poinçons de perforation du perforateur 5182 sont exclus de la garantie de 10 ans.

La présente garantie ne s'applique pas en cas de défauts imputables à une relation de cause à effet avec l'un/ et ou l'autre des éléments suivants :

- a) Une installation incorrecte à savoir :
 - le non-respect des normes de sécurité en vigueur et/ ou des instructions du manuel de l'utilisateur joint.
 - le montage incorrect par rapport aux instructions de montage des étagères et comptoirs OrgaClass, notamment en ce qui concerne le support d'angle, les clips de verrouillage et les stabilisateurs.
- b) Une utilisation ou un traitement non conforme et/ou incorrect des produits. Accident, négligence, abus ou mauvaise utilisation en raison du non-respect des procédures de fonctionnement normales pour un produit de ce type :
 - ne pas utiliser d'agrafes Leitz ou utiliser un mauvais type d'agrafes pour les agrafeuses / pinces agrafeuses
 - la perforation d'éléments inappropriés tels que des trombones avec un perforateur
 - dépasser la capacité de charge maximale autorisée des étagères et comptoirs OrgaClass
 - l'insertion de matériaux étrangers dans les plastifieuses au lieu d'une pochette de plastification classique
 - dépasser la capacité recommandée pour un produit en termes de feuilles/films
 - les matériaux/substances ayant été introduits dans un produit pour lesquels il n'a pas été conçu (par exemple, pour les destructeurs)
 - Le modèle et le numéro de série d'origine ont été modifiés, abîmés ou effacés (par exemple pour les destructeurs)
- c) Les influences externes, telles que les dommages occasionnés pendant le transport, non couvertes par la société.
- d) Toute réparation de produits ou toute modification apportée à ceux-ci, non effectuée par Esselte SAS ou un service à la clientèle agréé

- e) La négligence des soins et du nettoyage conformément aux instructions d'utilisation, et notamment l'absence ou le manque de lubrification/graisse des poinçons des perforateurs ou l'absence ou le manque de nettoyage des rouleaux des plastifieuses à l'aide des cartons de nettoyage.

5. Garantie supplémentaire pour les destructeurs de documents

Esselte SAS garantit que les lames du bloc de coupe sont exemptes de tout défaut de matériau et de fabrication pour les produits ci-dessous à compter de la date d'achat par le consommateur initial.

Veuillez vous référer aux manuels des différents produits pour obtenir des détails plus précis sur la garantie de votre destructeur.

Modèle	Garantie standard	Garantie bloc de coupe	Agrafes / trombones	Carte de crédit / CD's / DVD's
IQ Autofeed Small Office 100 P4	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Oui / Non / Non
IQ Autofeed Small Office 100 P5	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Oui / Non / Non
IQ Autofeed Office 150 P4	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Oui / Non / Non
IQ Autofeed Office 150 P5	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Oui / Non / Non
IQ Autofeed Office 300 P4	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Oui / Non / Non
IQ Autofeed Office 300 P5	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Oui / Non / Non
IQ Autofeed Office Pro 600 P4	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Oui / Non / Non
IQ Autofeed Office Pro 600 P5	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Oui / Non / Non
IQ Protect 6X	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Protect 8X	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Protect 10X	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Protect 3M	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Protect 4M	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Protect 6M	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Slim Home Office	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Home Office	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Office P4	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Office P5	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non

IQ Office Pro P4	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Office Pro P5	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Office Pro P5+	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non
IQ Office Pro P6+	2 ans	2 ans	Oui / Oui	Non / Non / Non

Produits avec garantie

Pour plus de détails sur la période de garantie de votre produit, veuillez consulter notre site web : www.leitz.com